

ÎLE-DE-FRANCE

RETROUVER L'INTÉGRALITÉ DES ANALYSES STATISTIQUES SUR : RAPPORT.SECOURS-CATHOLIQUE.ORG

RÉALISATION : Département Enquêtes et Analyses Statistiques, Pascale Novelli, Léa Ambroise (stagiaire)
Délégations et Comité Régional, Pascale Kramer (réécriture, secrétariat de rédaction)
CORRECTION RÉVISION : Thérèse Benoit



Comme chaque année, les analyses régionales font ressortir quelques caractéristiques de la pauvreté rencontrée dans chacune des régions et leur évolution en 2016. En dehors des territoires d'outre-mer étudiés séparément, chaque analyse régionale s'appuie sur plusieurs milliers de situations. Si rien ne garantit la représentativité de ces échantillons, les difficultés qu'ils révèlent sont bien réelles et, pour la plupart, se retrouvent de façon récurrente d'année en année. Certaines caractéristiques correspondent d'ailleurs à des particularités démographiques ou économiques régionales.

Les quelques éléments de conjoncture et de présentation sont principalement issus de publications des directions régionales de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), réalisées en partenariat avec les autres acteurs des statistiques publiques. Pour chaque région, nous indiquons quelques chiffres de cadrage comparés aux moyennes métropolitaines, à partir de données de l'Insee. Les valeurs indiquées dans ces tableaux sont celles de 2016 ou, à défaut, les dernières publiées.

L'analyse des situations rencontrées par les équipes du Secours Catholique-Caritas France repose sur un ensemble d'indicateurs dont les plus importants figurent dans un tableau général rapprochant les valeurs de ces indicateurs dans la région pour deux années, 2011 et 2016¹, et les valeurs nationales. Un graphique présente en outre quelques points marquants de la région d'après les informations recueillies par le Secours Catholique. L'analyse peut être accompagnée d'exemples d'actions menées par le Secours Catholique et de propositions.

DÉFINITIONS

Situation de pauvreté : personne ou famille rencontrée, soutenue, accompagnée et/ou aidée par le Secours Catholique. Le terme « situation » est à rapprocher de ce que l'Insee désigne par « ménage ». Les deux termes seront employés indifféremment dans ces analyses régionales.

Niveau de vie ou revenu par unité de consommation (UC) : l'unité de consommation permet de comparer les niveaux de vie de ménages de taille différente en prenant en compte leur composition et les économies liées à la mutualisation au sein des ménages. Dans un ménage, le premier adulte compte pour 1 UC, les autres adultes et les enfants de 14 ans ou plus comptent pour 0,5 UC chacun et les enfants de moins de 14 ans comptent pour 0,3 UC chacun. Le revenu du ménage est ensuite divisé par la somme des UC le composant. Cela correspond au niveau de vie du ménage. Cette échelle d'équivalence est utilisée par l'ensemble des pays européens.

¹ Nous prenons une période de cinq ans afin de faire ressortir les évolutions.

ÎLE-DE-FRANCE		
Données générales	Île-de-France	France métropolitaine
Population au 1 ^{er} janvier 2016 en milliers*	12 143	64 145
Taux de chômage 4 ^e trimestre 2016	8,7 %	9,7 %
Part d'étrangers dans la population (2014)	13,4 %	6,4 %
Densité du parc social**	102,5	73,1
Niveau de vie mensuel médian (2013)	1 865 €	1 667 €
Taux de pauvreté à 60 % (2013)	15,4 %	14,5 %
Chiffres 2016 Secours Catholique		Île-de-France
Situations rencontrées		87 800
Nombre d'équipes		363
Nombre de bénévoles		8 169
Nombre de situations analysées		8 769

* Chiffres provisoires. ** Nombre de logements sociaux pour 1 000 habitants au 1^{er} janvier 2016.

CONJONCTURE¹

Environ un français sur cinq habite en Île-de-France, ce qui représente une population de 12 millions d'habitants répartie dans 1 296 communes, avec une densité moyenne de 1 000 au km². Au niveau européen, la région représente 4 % du PIB (devant le Grand Londres) et le premier bassin d'emploi. En France, elle regroupe 23 % de l'ensemble des emplois nationaux et représente 30 % du PIB. Il s'agit de la 1^{re} région économique du pays, la plus riche, mais aussi la plus inégalitaire. C'est en Île-de-France que les personnes pauvres sont les plus nombreuses (15 % de la population vivant avec un revenu inférieur au seuil de pauvreté, estimé à 1 015 € mensuels en 2015), et qu'elles sont les plus pauvres (la moitié d'entre elles vivant avec moins de 750 € par mois).

La reprise économique se poursuit en Île-de-France : l'emploi salarié augmente de 1,3 % par rapport à 2015, et pour la première fois depuis 2008, le nombre de demandeurs d'emploi diminue légèrement (-0,2 %). On note également une hausse des créations d'entreprise, supérieure à la moyenne nationale (+ 12,9 %, contre + 5,6 %), et une reprise dynamique dans le secteur de la construction (+ 21,4 % en Île-de-France, contre + 14,8 % au niveau national). Le secteur tertiaire reste néanmoins le moteur de l'emploi salarié marchand : + 58 000 postes en 2016.

SITUATIONS RENCONTRÉES PAR LE SECOURS CATHOLIQUE

C'est en Île-de-France que le Secours Catholique-Caritas France est le plus présent avec 8 délégations, 8 200 bénévoles et 112 salariés (hors siège national), 380 équipes locales et 302 lieux d'accueil. En 2016, ces équipes ont accueilli 87 700 ménages. Parmi eux, sept sur dix n'étaient pas connus auparavant du Secours Catholique, 21 % sont venus de leur propre initiative (contre 15,8 % au niveau national), la grande majorité des autres étant orientés par les services sociaux. Quatre personnes accueillies sur dix vivent avec moins de 200 €, et 33 % ne perçoivent aucunes ressources (contre 19 % dans le reste du pays).

Tout comme l'année précédente, la première demande exprimée par celles et ceux rencontrés dans les accueils et les permanences d'Île-de-France est une demande d'écoute, d'accueil et de conseil. Cela représente 57,2 % des demandes (53,1 % en 2015), très nettement devant les demandes d'aides matérielles, qu'elles soient alimentaires (42,4 %) ou vestimentaires (15 %). Cela confirme, pour une association « généraliste », l'intuition de Mgr Rodhain de l'importance de l'éveil à la solidarité, avec le recours aux divers partenariats. Comme on peut le ressentir lors des nombreuses heures d'écoute et d'accueil pratiquées au Secours Catholique, le préjugé selon lequel « les pauvres

sont des assistés et des fraudeurs » est absolument faux. Ils ont avant tout besoin d'être entendus et respectés.

C'est en Île-de-France que les migrants, principalement les demandeurs d'asile, sont le plus nombreux (67 % d'étrangers, contre 38 % dans le reste du pays), et là qu'ils restent le plus longtemps dans la précarité, la durée moyenne de présence en France étant de 8,3 années, contre 6,3 au niveau national. Si le nombre de places en hébergement a augmenté en région parisienne, et il faut reconnaître l'effort public fait sur ce plan, il reste toujours un gros déficit en la matière.

Une aide aux démarches administratives est demandée par 26 % des personnes rencontrées (contre 7,6 % dans le reste de la France), ce qui reflète notamment les difficultés des migrants face au dédale administratif. Il en découle deux remarques et pistes de plaidoyer, notamment auprès des collectivités locales et des Centres communaux d'action sociale (CCAS) : l'obligation trop fréquente d'avoir recours à l'informatique, ne serait-ce que pour obtenir un rendez-vous en préfecture, à l'heure où la fracture numérique constitue une vraie ligne de clivage pour les populations en précarité ; les demandes de domiciliation trop souvent insatisfaites, alors que sans domiciliation, on n'a accès à rien, on n'existe pas ! Il est en tout cas faux de penser que « les étrangers viennent profiter de la générosité du système social français ». Au contraire, bon nombre d'entre eux, en raison de la complexité du système, n'ont pas accès aux droits auxquels ils pourraient prétendre, et dans 31,5 % des cas rencontrés, le dossier pour percevoir le RSA est « en attente ».

Comme mentionné plus haut, 23 % des emplois français sont en Île-de-France, ce qui explique que 22,2 % des personnes rencontrées y ont un emploi, contre 16,9 % dans le reste du pays. Cela soulève la question importante de la pauvreté de celles et ceux qui ont un travail, et aussi de l'inégalité face à l'emploi. En effet, malgré ce marché de l'emploi, 55,5 % des personnes rencontrées sont sans aucune activité, et parmi elles, 15,6 % n'ont pas droit au travail. Au vu de ces réalités, on mesure

combien des préjugés de type « les pauvres préfèrent ne pas travailler » ou encore « si on cherche du travail, on trouve » traduisent en fait une grande méconnaissance des personnes en précarité.

En Île-de-France, 45,6 % des personnes rencontrées font face à des impayés, de loyer dans six cas sur dix (contre quatre sur dix au niveau national). C'est tout le problème du logement dans cette région : seulement 51 % des personnes accueillies vivent dans un logement « aux normes » (contre 61 % au niveau national), et 7,4 % vivent dans des logements surpeuplés. Par ailleurs, 40 000 personnes sont hébergées à l'hôtel en Île-de-France (13 % des personnes accueillies dans la région), dont environ la moitié d'enfants. Ces solutions d'hébergement s'éternisent souvent pendant des années, alors qu'elles sont en principe conçues comme une réponse à une situation d'urgence, avec un retour rapide en logement pérenne. Enfin, 5,4 % des personnes accueillies vivent dans des « abris de fortune », des squats ou à la rue.

EXEMPLES D'ACTIONS MENÉES PAR LE SECOURS CATHOLIQUE

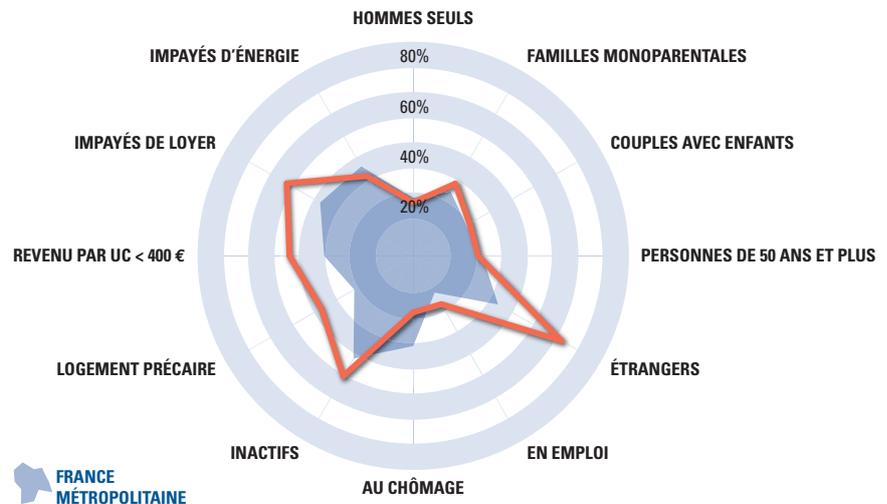
Projet d'agence immobilière sociale (AIS)

Les délégations du Secours Catholique en Île-de-France sont régulièrement interpellées par des bénévoles en peine pour trouver des solutions de logement aux ménages qu'ils accompagnent sur le terrain. C'est ce qui a incité le Comité régional du Secours Catholique à réaliser un état des lieux de ce type d'action, travail qui l'a conduit à réfléchir à la création d'une Agence immobilière sociale (AIS) Caritas Île-de-France.

Celle-ci aurait pour missions de proposer un logement pérenne et adapté aux besoins des ménages déjà accompagnés par les délégations ou les cités, et de veiller, par un accompagnement dans la durée, aux bonnes conditions d'entrée et de maintien du ménage dans le logement.

L'AIS est aussi envisagée comme un outil de plaidoyer pour, d'une part, défendre la politique du « logement d'abord » et, d'autre part,

ÎLE-DE-FRANCE



Champ : Ménages rencontrés par le Secours Catholique.

Note de lecture : La région Île-de-France compte 21,3% d'hommes seuls, contre 23,1% pour la France entière.

promouvoir la mixité sociale et le vivre ensemble, en réduisant les fractures territoriales par la captation de logements privés dans les communes carencées en matière de SRU².

Un observatoire de la précarité et du mal-logement dans les Hauts-de-Seine

Face à un problème structurel d'accès au logement pour les personnes les plus précaires, les acteurs associatifs se sont mobilisés au niveau départemental et local pour mener ensemble une action de plaidoyer. Très vite, afin d'être précis et crédibles, ils ont créé un observatoire citoyen du mal-logement dans les Hauts-de-Seine. Son intérêt principal est de produire des données indépendantes, afin que le dialogue ne s'appuie pas uniquement sur des chiffres fournis par l'administration, mais également sur le croisement de données associatives (statistiques des associations), communales ou provenant d'acteurs publics (CAF, Direction régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement, Insee). Un autre de ses apports essentiels est de fournir une analyse à l'échelle des communes du département, et parfois même au niveau infraterritorial.

Aujourd'hui, l'observatoire a étendu son champ d'observation au-delà du logement. C'est un outil de plaidoyer au service des associations.

Analyse des schémas départementaux de la domiciliation

La plupart des délégations du Secours Catholique d'Île-de-France ont contribué à l'élaboration des schémas départementaux de domiciliation sur la proposition de la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS).

Ces travaux devaient conduire à un état des lieux de la domiciliation par département et permettre de proposer des pistes pour un accès moins sélectif et plus équitable à la domiciliation des personnes sans domicile stable. Plusieurs axes ont pu être dégagés, liés au très gros volume de demandes de domiciliation, à la saturation des structures domiciliaires confrontées à un public très diversifié, et à la nécessité d'aborder la domiciliation au niveau régional compte tenu des écarts de besoins très importants entre les départements.

Il a également été noté que de trop nombreux CCAS semblent encore ignorer ou être peu concernés par la domiciliation, alors qu'elle est légalement de leur responsabilité.

Des constats qui encouragent le Secours Catholique, notamment en Île-de-France, à agir pour l'amélioration et la mise en œuvre de ces schémas départementaux de la domiciliation, premier droit indispensable pour exister sur le territoire national en l'absence de domicile stable.

ÎLE-DE-FRANCE	Île-de-France		France		
	2011	2016	2011	2016	
PRINCIPALES DEMANDES D'AIDE (1)	Écoute, accueil, conseil	55,2 %	57,2 %	55,2 %	60,2 %
	Alimentation	46,3 %	42,4 %	58,1 %	56,0 %
	Loyer, factures d'énergie, d'eau	13,2 %	14,5 %	17,7 %	18,5 %
	Mobilité (voiture, transport)	2,9 %	2,5 %	4,6 %	6,5 %
TYPE DE MÉNAGE	Hommes seuls	25,5 %	21,3 %	23,9 %	23,1 %
	Femmes seules	17,5 %	15,8 %	17,1 %	17,1 %
	Couples sans enfants	4,9 %	4,1 %	6,3 %	6,0 %
	Pères seuls	1,8 %	3,2 %	3,1 %	3,6 %
	Mères seules	29,1 %	30,0 %	27,3 %	26,0 %
	Couples avec enfants	21,2 %	25,7 %	22,3 %	24,2 %
ÂGE DE LA PERSONNE DE RÉFÉRENCE	Moins de 25 ans	7,6 %	5,9 %	9,2 %	8,3 %
	25-49 ans	67,2 %	68,6 %	65,8 %	64,4 %
	50 ans et plus	25,1 %	25,6 %	24,9 %	27,3 %
PAYS OU RÉGION D'ORIGINE DE LA PERSONNE DE RÉFÉRENCE	France	40,0 %	33,0 %	70,2 %	62,2 %
	Maghreb	15,5 %	16,4 %	8,2 %	8,6 %
	Afrique subsaharienne	25,8 %	31,0 %	9,0 %	12,4 %
	Union européenne	6,4 %	6,7 %	3,9 %	3,7 %
	Europe de l'Est (hors UE)	3,3 %	5,2 %	6,0 %	9,4 %
	Autre	8,9 %	7,7 %	2,8 %	3,7 %
STATUT DE LA PERSONNE DE RÉFÉRENCE (étrangers hors UE)	Statut accordé	53,8 %	54,8 %	51,8 %	42,1 %
	Statut demandé, en attente	32,7 %	23,4 %	38,7 %	38,7 %
	Débouté, sans papiers	13,5 %	21,8 %	9,5 %	19,2 %
SITUATION AU REGARD DE L'EMPLOI DE LA PERSONNE DE RÉFÉRENCE	CDI plein-temps	7,4 %	6,9 %	4,4 %	3,8 %
	Emplois précaires (2)	11,9 %	11,0 %	10,6 %	9,9 %
	À son compte	1,0 %	0,6 %	0,8 %	0,7 %
	Autre travail	2,2 %	2,4 %	1,4 %	1,3 %
	Formation professionnelle	1,5 %	1,4 %	1,5 %	1,2 %
	Sous-total emploi	24,0 %	22,2 %	18,8 %	16,9 %
	Chômage indemnisé ou en attente	8,6 %	8,3 %	12,1 %	11,8 %
	Chômage sans droits reconnus	16,3 %	14,1 %	25,7 %	24,1 %
	Sous-total chômage	24,9 %	22,5 %	37,8 %	35,9 %
	Étudiant	2,1 %	1,5 %	1,2 %	1,3 %
	Inaptitude santé	8,6 %	8,7 %	11,1 %	10,2 %
	Retraite, préretraite	5,6 %	5,1 %	5,7 %	5,6 %
	Au foyer	5,4 %	3,7 %	7,7 %	4,7 %
	Sans droit au travail	19,0 %	15,6 %	7,7 %	13,0 %
	Autre sans emploi	10,5 %	20,6 %	10,0 %	12,3 %
Sous-total inactivité	51,1 %	55,3 %	43,4 %	47,2 %	
TYPES DE RESSOURCES	Ni revenus du travail ni transferts sociaux	32,2 %	35,6 %	17,4 %	22,4 %
	Revenus du travail	11,6 %	12,0 %	7,3 %	7,9 %
	Transferts sociaux	31,5 %	28,9 %	46,0 %	41,9 %
	Revenus du travail et transferts sociaux	24,7 %	23,5 %	29,3 %	27,8 %
REVENU PAR UNITÉ DE CONSOMMATION (en euros 2016)		437 €	422 €	526 €	517 €
EXISTENCE D'IMPAYÉS		54,3 %	45,6 %	59,5 %	56,3 %
IMPAYÉ MÉDIAN (en euros 2016)		1 201 €	1 136 €	829 €	771 €
NATURE DES IMPAYÉS	Loyer, mensualités d'accession	58,3 %	57,7 %	42,2 %	42,5 %
	Gaz, électricité, combustibles	34,2 %	36,7 %	40,6 %	41,1 %
	Eau	4,0 %	5,9 %	16,7 %	17,7 %
	Découvert bancaire	13,9 %	14,2 %	22,5 %	22,6 %
TYPE DE LOGEMENT	Logement stable (3)	59,6 %	58,1 %	77,5 %	73,1 %
	Logement précaire (4)	40,4 %	41,9 %	22,5 %	26,9 %

(1) Pourcentage de ménages formulant ce type de demande. (2) CDD, intérim, travail saisonnier, temps partiel, emplois aidés. (3) Location HLM, location privée, habitat collectif, propriétaire.

(4) Hôtel, pension, garni, caravane, famille, amis, centre d'hébergement, abri de fortune, rue.